

POINT DE VUE



Alain Bayrou
Président de la
Communauté de
communes du
Briançonnais

Quels sont les actions concrètes qui sont envisagées dans le cadre du projet "Montagne pour tous" ?

Avant tout, nous sommes satisfaits que le projet "Montagne pour tous" destiné à améliorer l'accessibilité au territoire pour les personnes handicapées ait été validé lors du dernier Comité de Programmation. Cela va permettre de poser un nouveau regard sur notre territoire. La première des actions à mener avant de passer à une stratégie de concrétisation, c'est d'établir un état des lieux et d'évaluer la réalité de ce territoire. Cet état des lieux permettra de dresser une carte des besoins et des services destinés aux personnes handicapées. Les actions concrètes seront menées en second lieu, à l'issue de ce bilan. Il est prévu de mener des interventions sur le territoire telles que l'équipement des principaux services de loisirs sportifs, l'adaptation du langage de communication comme des panneaux en braille. Il est important aussi que les opérateurs professionnels soient formés et surtout sensibilisés. En effet, notre objectif principal est surtout de changer le regard porté sur le handicap.

Quels sont les enjeux de la coopération transfrontalière sur le territoire, notamment dans le cadre des Jeux Olympiques de Turin de 2006 ?

Il apparaît évident que les Jeux vont mettre en lumière notre territoire qui va notamment servir de site d'entraînement aux athlètes. Nous devons souligner également la place prépondérante du Centre Hospitalier des Escartons à Briançon qui a été choisi pour sa qualité de spécialisation et sa position transfrontalière. Il s'agit donc d'assurer, comme le démontre ces deux exemples, une présence qui va être indispensable au bon déroulement des Jeux mais également de prévoir et d'anticiper l'"après Jeux". C'est sur ce point que la coopération transfrontalière prend toute sa dimension. Il s'agit de s'appuyer sur les ressources des territoires italiens et français pour continuer à faire vivre au-delà de 2006 cet événement exceptionnel et resserrer les liens déjà tissés afin de pouvoir imaginer et développer des projets communs servant le citoyen au quotidien.

France - Italie - Territoire des Hautes Vallées

"Montagne pour tous"

La Commission européenne a proclamé l'année 2003, "Année européenne des personnes handicapées". L'objectif était de faire prendre conscience à chacun du droit des personnes handicapées à l'égalité et à la participation à part entière dans tous les domaines. C'est dans ce cadre qu'un projet intitulé "Montagne pour tous" a été mis en œuvre sur le territoire des "Hautes Vallées", situé entre les Hautes Alpes et la Savoie côté français et la région Piémont côté italien. Ce projet a obtenu un financement Interreg IIIA en avril 2005.

Le territoire transfrontalier concerné par ce projet présente des valeurs communes au niveau de l'environnement, de l'histoire et de l'économie. Ces valeurs justifient l'exigence de mutualiser les ressources et de consolider le développement économique du territoire en proposant une offre touristique accessible pour tous. Les partenaires* du projet, ainsi que les autres acteurs de la société civile qui opèrent sur ce territoire, sont engagés depuis longtemps dans l'échange d'expérience, la formation, la sensibilisation des opérateurs touristiques et culturels et la proposition d'actions qui développent la qualité globale de l'accueil.

Dans ce contexte, le projet ne s'identifie pas à un simple plan d'activités prévoyant d'adapter les structures existantes, mais propose au contraire de repenser complètement l'accès aux ressources environnementales, touristiques, culturelles et naturelles sur le territoire transfrontalier. Les actions prévues permettront



2003, "Année européenne des personnes handicapées"

tout d'abord d'adapter le territoire afin qu'il puisse répondre à ces exigences, de favoriser un environnement rassurant à destination des personnes handicapées, de créer un réseau capable de répondre aux demandes spécifiques et enfin de valoriser ce public.

Il est important de noter également que le projet prend une dimension particulière dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Turin en février 2006 puisque cet événement place les collectivités du territoire comme des protagonistes importants.

(* Communautés de Communes du Briançonnais, du Pays des Ecrins, de la Haute Maurienne Vanoise, le Parc National de la Vanoise - Les Communautés de Montagne du Val Sangone, Valli Chisone e Germanasca, Val Pellice, Alta Val Susa, Bassa Val Susa et Pinerolese Pedemantano.

France - Allemagne - Rhin Supérieur

Un réseau transfrontalier des villes du Rhin supérieur

Neuf villes françaises et allemandes de la région du "Rhin supérieur" ont décidé de constituer un réseau transfrontalier : Strasbourg, Karlsruhe, Fribourg, Pforzheim, Mulhouse, Offenbourg, Baden-Baden, Lörrach et Landau. Les élus et représentants des communautés d'agglomérations concernés ont convenu, le 14 avril dernier, de se rencontrer "au moins deux fois par an pour évoquer ensemble leurs préoccupations communes".

L'objectif n'est pas de créer de nouvelles structures ou échelles de coopération mais de former un réseau informel qui devrait permettre d'examiner les problèmes communs, d'échanger sur les projets et de trouver des solutions transfrontalières. Le réseau ne se place donc pas dans une relation de concurrence avec le district européen : les villes de part et d'autre de la frontière sont confrontées à des difficultés similaires et ont besoin de rassembler leurs compétences.

Le réseau devrait permettre également aux

villes qui le constituent d'être mieux représentées à l'échelle des grandes métropoles européennes. Il est important en effet que celles-ci renforcent leurs liens afin de rester compétitives et de bénéficier "d'une voix qui compte" sur la scène internationale.

"Polycentrique et sans centre dominant", selon les termes de Heinz Fenrich, maire de Karlsruhe, ce réseau ne se veut pas fermé. D'autres villes comme Bâle, Colmar, Mannheim, Ludwigshafen, Heidelberg, Hagenau semblent en effet déjà intéressées pour en faire partie.

Les champs d'action qui ont été évoqués sont nombreux. Ils concernent par exemple l'environnement (pollution atmosphérique), le développement du bilinguisme, l'adaptation des lignes ferroviaires à grande vitesse (réseaux TGV et ICE*), le problème de la tarification côté allemand des poids lourds sur autoroute, l'impact des magasins d'usine, etc.

(* Réseau allemand de trains à grande vitesse



Rapport d'Alain Lamassoure : les relations transfrontalières des collectivités locales françaises

Dans le cadre de la mission d'évaluation et de réflexion qui lui avait été confiée en août 2004, Alain Lamassoure, Vice-Président de la MOT et Député européen, a remis le 18 mai dernier son rapport sur les coopérations transfrontalières à Michel Barnier, Ministre des Affaires étrangères et Claudie Haigneré, Ministre déléguée aux Affaires européennes. Ce rapport dresse le bilan des initiatives de coopération transfrontalière et propose différentes recommandations pour approfondir ces démarches.

Dans un contexte de mutations du cadre de la coopération transfrontalière (eurodistrict, district européen, GECT) et d'évolution des démarches de coopération, qui deviennent des démarches territoriales globales, ce rapport permet de dégager les tendances fortes des relations transfrontalières des collectivités territoriales françaises. Il propose quinze pistes d'actions.

Le premier constat concerne l'extrême diversité des situations, des objectifs et des projets aux frontières françaises. Cette diversité cache :

- des cheminements et des difficultés communes à tous les sites investigués : entre acteurs de la coopération et dans l'inscription des projets transfrontaliers dans le droit commun des outils d'aménagement du territoire ;
- des besoins similaires : passer à la phase de réalisation, s'engager dans une démarche territoriale globale, dans un cadre juridique sécurisé et avec la reconnaissance des niveaux nationaux et communautaires.

S'il faut accompagner les territoires frontaliers, c'est bien, comme le rappelle Alain Lamassoure, parce que la coopération transfrontalière "constitue un véritable laboratoire de la construction européenne". Il souligne le fait que "les flux transfrontaliers, accrus par les disparités économiques et fiscales, génèrent des besoins spécifiques" en terme d'offres de service à la population. De ce fait, "la coopération transfrontalière est [...] devenue une donnée de l'aménagement du territoire. Les élus attendent de l'Etat un appui à leur démarche et une sensibilisation, à son niveau, de ses partenaires".

Il conclut que la période en cours est "cruciale pour le transfrontalier" et propose quinze pistes d'actions articulées autour de six principes :

- Créer une unité d'action sur un territoire transfrontalier donné, afin de répondre aux attentes de la population et des acteurs socio-économiques,
- Repenser la place de l'Etat,
- Assurer une égalité de traitement entre l'intercommunalité transfrontalière et l'intercommunalité nationale,
- Prendre en compte le fait transfrontalier dans la politique d'aménagement du territoire et sa traduction contractuelle,
- Favoriser la mise en œuvre de ces projets dans le cadre de la future politique régionale européenne,
- Favoriser la résolution des problèmes de la vie quotidienne en zone transfrontalière.

Retrouver le texte intégral et la synthèse sur www.espaces-transfrontaliers.org

■ Troisième rapport d'étape sur la cohésion économique et sociale

Le troisième rapport d'étape sur la cohésion économique et sociale a été présenté le 17 mai par Danuta Hübner, Commissaire chargée de la politique régionale. Ce document dresse l'état des régions dans l'Union élargie en termes de niveaux de revenus, d'emploi et de productivité.

Pour en savoir plus : http://europa.eu.int/comm/regional_policy

■ Ouverture d'un master professionnel à Longwy

A la rentrée 2005, l'IUT de Longwy met en place, en collaboration de l'Université de NANCY et l'Institut National Polytechnique de Lorraine, un master intitulé "Conduite de projets et développement des territoires" spécialisé dans le "développement transfrontalier".

Pour en savoir plus : <http://www.master-projter.uhp-nancy.fr>

■ L'Eurocité basque édite un CD-ROM et une "Unité didactique"

L'objectif de ces deux éditions trilingues (français, espagnol, basque) de l'Agence transfrontalière de l'Eurocité basque est de favoriser le sentiment d'appartenance à la région transfrontalière et d'aider les habitants à mieux communiquer entre eux. L'"Unité didactique de l'Eurocité Bayonne - Saint Sébastien" est distribuée dans les centres scolaires et concerne les aspects géographiques, historiques, économiques et culturels de la démarcation géographique de l'Eurocité.

Pour en savoir plus : <http://www.eurocite.org>

Dans la presse, en mai

■ Transfrontalier - Des réalisations malgré le flou juridique, Dossier de la Gazette des Communes, 30 mai

Les espaces transfrontaliers attendent un cadre juridique stabilisé - Culture : Les Belges et les Français font théâtre commun - Santé : Un hôpital entre la Catalogne et les Pyrénées-Orientales - Transports : Succès pour les deux lignes Longwy-Rodange - Comment consolider les projets

■ Aménagement de trois pistes cyclables pour développer le tourisme de loisirs, Le Républicain lorrain, 26 mai

La communauté d'agglomération Forbach Porte de France a approuvé l'aménagement de trois circuits, incluant des pistes cyclables sur le secteur...

■ SNCF et Deutsche Bahn effacent la frontière, DNA, 24 mai

Les présidents de la SNCF et de la Deutsche Bahn ont signé, à Strasbourg, une lettre d'intention pour la création d'une société d'économie mixte dédiée à l'exploitation des liaisons franco-allemandes à grande vitesse...

■ Rhône-Alpes et le Baden-Württemberg encouragent la mobilité, Le Progrès, 27 mai

La Région et l'Office franco-allemand pour la jeunesse ont signé une convention cadre visant à favoriser la mobilité des cadres territoriaux de Rhône-Alpes et du Baden-Württemberg issus du secteur public et associatif ainsi que celle de jeunes scolaires, apprentis et demandeurs d'emploi...

■ A Bâle, pas d'inquiétude pour la coopération, DNA, 31 mai

Le non de la France à la Constitution européenne ne semble pas poser de problèmes à la poursuite de la coopération transfrontalière pour nos voisins bâlois...

■ Un Zurichois au secours du RER transfrontalier genevois, Tribune de Genève

Comme dans les contes merveilleux, la fée Moritz Leuenberger s'est penchée sur le berceau de CEVA pour lui offrir la garantie de son financement...

■ L'Aragon veut une amélioration de ses liaisons avec Midi-Pyrénées, L'Indépendant, 19 mai

Le premier Congrès international pyrénéen, qui s'est tenu à Huesca, a permis de constater un renforcement prometteur des relations entre les deux versants des Pyrénées. Mais les axes de transports laissent à désirer côté français...